

Fermeture des stands

Suite au directive du cantons du Valais du 13 mars 2020, de la commune de St-Maurice

et afin de participer à l'effort commun de lutte contre le coronavirus,

Les stands de tir 10m / 25m / 50m / 300m de notre société sont fermés jusqu'au 30 avril.

Toutes les compétitions sont suspendues.

Notre assemblée générale du 28 mars est reportée à une date non définie.